

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



“ Edito

**Jacques MOREL -
Président de l'Udaf 77**

Je me remémore l'année 2023 avec une grande fierté.

Une année lors de laquelle de nouveaux projets, portés par l'Udaf de Seine-et-Marne, ont vu le jour avec succès.

Une année durant laquelle l'activité de tous les services s'est intensifiée.

Une année, enfin, qui a vu se renouveler des partenariats et en a vu fleurir de nouveaux.

Soyons fiers ensemble du travail accompli collectivement.

C'est pourquoi je remercie tout d'abord les bénévoles : les membres du Conseil d'Administration qui ont renouvelé en 2023 leurs engagements au service de notre Institution ; les représentants familiaux qui agissent quotidiennement afin que soit représenté l'ensemble des familles seine-et-marnaises - tant dans leur diversité que dans leur singularité - auprès des pouvoirs publics ; et enfin les acteurs associatifs investis dans notre réseau des associations familiales et dans les actions menées envers les familles. A ce niveau également, le bilan 2023 met en évidence cet engagement remarquable au service des familles.

Je remercie également l'ensemble des salariés de l'Udaf qui ont fait face, comme je vous le disais, à une activité qui s'est intensifiée tout en maintenant un niveau de qualité dans l'exercice de leurs missions. Les retours de nos partenaires sont positifs et le bilan de l'évaluation du service MJPM notamment, fait apparaître la volonté partagée de proposer à nos usagers un accompagnement de qualité.



J'adresse un remerciement particulier à nos financeurs – la DDETS, la DRAJES, le Département de Seine-et-Marne, la Caf, la CPAM, le CDAD, Action Logement Services – qui nous témoignent, par leurs multiples soutiens, leur confiance. Une confiance que nous avons bien l'intention d'entretenir en poursuivant notre dynamique de développement et notre niveau d'exigence dans l'exercice des missions qu'ils veulent bien nous confier.

Enfin, je profite de cet éditto pour adresser mes plus sincères remerciements à notre directrice, Madame Françoise LAFORGE. Ce bilan positif que vous allez découvrir en tournant les prochaines pages, nous le lui devons. Depuis 2020, elle s'est attachée à mettre en œuvre notre projet associatif, rédigé la même année, et dont les axes prioritaires étaient de redonner à l'Udaf de Seine-et-Marne le rayonnement qu'elle mérite. Aujourd'hui, le Conseil d'Administration se joint à moi pour la remercier car cette mission est accomplie. C'est pourquoi nous nous attacherons, après son récent départ en avril 2024, à poursuivre cette démarche de qualité basée sur l'humain, la collaboration et les valeurs qui sont celles de l'Udaf de Seine-et-Marne : l'engagement, le respect, la solidarité, le dialogue, la participation et la responsabilité. Je souhaite une bonne continuation à Madame LAFORGE et me réjouis que son engagement et sa détermination continuent de servir les familles de notre territoire.





**Françoise LAFORGE -
Directrice de l'Udaf 77**

L'année 2023 a été une année riche en activités.

Notre grande fierté en 2023 est l'ouverture de la Garderie Solidaire de la Ferté Gaucher. Comme nous en avions rêvé, l'Udaf 77 permet depuis novembre 2023, aux parents d'enfants porteurs de handicaps et aux mono-parents, de bénéficier d'un après-midi de répit, une fois par mois, en confiant leurs enfants à des professionnels confirmés. Tous les témoignages des parents le prouvent, ce dispositif, inexistant en Seine-et-Marne, répond à un besoin primaire de temps pour soi et contribue à éviter un burn-out parental, dans des situations familiales particulières.

En parallèle, notre service Vie Associative, mobilisé au service des familles, a développé son accompagnement auprès des plus défavorisés en augmentant considérablement son activité dans le cadre de son Point Conseil Budget et du Dispositif d'Accompagnement Social Mobile. Les partenaires du territoire nous ayant bien identifiés, nous sommes donc sollicités tant pour de l'accompagnement individuel que collectif.

Pour soutenir la vie associative sur le territoire, nous avons organisé un « Défi Associatif » ouvert à toutes les associations du département, permettant à 3 d'entre elles, d'être accompagnées professionnellement et financièrement dans la mise en place de leur projet.



Notre service Logement, dans le cadre des mesures ASLL et AAPD, a poursuivi son activité au service des foyers seine-et-marnais. Même si le financement octroyé par les pouvoirs publics n'est pas suffisant pour équilibrer ce service, nous avons une nouvelle fois montré notre professionnalisme et la qualité de nos accompagnements.

Quant au service de la Protection des Majeurs, l'activité a augmenté de plus de 5% sur l'année 2023. Notre évaluation, réalisée en octobre 2023, a permis de mettre en avant la qualité du travail réalisé et de l'organisation mise en place.

Rien de cela ne serait possible sans le soutien financier de nos partenaires et je les remercie de nous accompagner dans nos projets au service de la population seine-et-marnaise.

Et rien de cela ne se serait fait sans l'investissement des professionnels ... de tous les professionnels. Et je tiens à les remercier pour leur mobilisation, malgré, toujours, une attente quant à une réévaluation salariale de nos métiers.



Sommaire



Institution & Gouvernance

[p. 7 à 12](#)

Les instances

L'expertise des réalités des familles

La représentation familiale



Organisation interne

[p. 13 à 19](#)

Organigramme

Description des services

Vie des Services



L'Udaf, tête de réseau associatif

[p. 21 à 24](#)

Les associations membres

Animation du réseau

Défi Associatif, Inn'Ôvation

Famille



L'Udaf au service des familles

[p. 25 à 39](#)

Accompagnement social & budgétaire

Education et parentalité

Accompagnement des vulnérabilités

L'Udaf de Seine-et-Marne

Nos valeurs

Les familles sont au cœur de toutes les actions de l'Udaf, à la fois la raison d'être de l'institution et l'objet même de la mission des professionnels.

Des valeurs fortes sont partagées par l'ensemble des acteurs de l'Udaf : militants familiaux et associations, administrateurs, représentants et salariés.



L'engagement et la responsabilité

La solidarité

Le dialogue et la participation

Le respect

Nos missions

1

REPRÉSENTER LES FAMILLES

Sur toutes les questions d'ordre familial et proposer des mesures conformes aux intérêts généraux des familles.

2

DONNER AVIS AUX POUVOIRS PUBLICS

Représenter officiellement auprès des Pouvoirs Publics l'ensemble des familles et notamment désigner ou proposer des représentants familiaux aux divers conseils, assemblées, ou autres institués par l'Etat, le Département, la Commune.

3

GÉRER DES SERVICES

Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir lui confier la charge.

4

ESTER EN JUSTICE

Exercer devant toutes les juridictions, sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique, l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles.

L'Udaf en un coup d'oeil

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, l'Udaf 77 fédère 54 associations familiales et 13 mouvements familiaux. Reconnue d'utilité publique, elle est le porte-parole officiel des plus de 400 000 familles auprès des pouvoirs publics du département.



Une union

58

Associations membres

5941

familles membres du réseau

18

administrateurs

210

bénévoles engagés au cœur du réseau

56

salariés investis dans l'accompagnement des familles et des personnes vulnérables

Une instance représentative des familles

82

représentants familiaux

128

sièges dans 101 instances

4383

heures de bénévolat investies pour les familles

Une association engagée au service des familles

749

familles engagées dans un accompagnement social et budgétaire

1192

personnes accompagnées dans le cadre d'une mesure de protection

13

parents soutenus dans le cadre de leur parentalité

1384

personnes ayant bénéficié de lecture partagée

Temps forts 2023

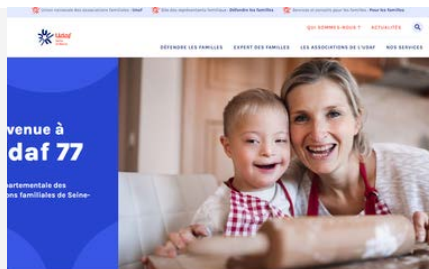


1ÈRE EDITION DU DÉFI ASSOCIATIF INN'OVATION FAMILLE

Les 11 & 18 mars, 10 associations seine-et-marnaises ont participé à ce hackathon dédié à l'accompagnement des acteurs associatifs.

UN NOUVEAU SITE INTERNET

L'Udaf 77 a rejoint le 15 juin l'écosystème digital du réseau Unaf-Uraf-Udaf.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 6 juin, l'Udaf a réuni les associations membres de son réseau et ses partenaires pour ce temps fort de la vie associative.

SIGNATURE DE LA CHARTE DÉPARTEMENTALE DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Les têtes de réseau associatif étaient réunies aux côtés du Préfet, de la Caf, de la MSA et des collectivités territoriales pour signer cette nouvelle charte.



OUVERTURE DU NOUVEAU SERVICE DE Garderie SOLIDAIRE

18 novembre : 1ère ouverture de ce dispositif inédit de soutien à la parentalité en Seine-et-Marne. Des Portes Ouvertes ont précédé l'ouverture le 7 octobre.

INAUGURATION DE LA Garderie SOLIDAIRE

6 décembre : inauguration en présence notamment de M. BLETON, directeur de la Ddets, Mme GBIORCZYK, Vice-Présidente au Département et de Mme HUMBERT, Vice-Présidente de la Caf 77.



- 1/04/2023
Organisation de Festi-Lire avec l'association co-LECTIF

- 12/04/2023
Participation à la conférence inaugurale de la 2ème Edition de la Semaine des Services aux Familles

- 13/05/2023
Participation au Forum de la Brie Pratique

- 06/09/2023
Rencontre avec Benoît KAPLAN, Préfet délégué pour l'Egalité des Chances

- 23/09/2023
Séminaire administrateurs

- 08/12/2023
Conseil des usagers du service MJPM

1.

Institution & Gouvernance

Les instances statutaires

Assemblée Générale du 6 juin 2023

L'Assemblée générale est l'instance souveraine qui permet aux membres adhérents de contrôler l'activité de l'**Union**, de fixer les **orientations** et de renouveler les **membres du Conseil d'Administration**.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de **deux collèges**.

Le premier collège est **élu** par les associations familiales membres lors de l'Assemblée Générale. Il est renouvelable par moitié tous les deux ans.

Le second collège est composé d'**administrateurs désignés** par les mouvements familiaux et se renouvelle tous les deux ans.

Lors de l'**Assemblée Générale du 6 juin 2023**, le collège des élus du Conseil d'Administration a été renouvelé par moitié. Des élections ont eu lieu par un vote électronique tenu lors de la séance.

Composition

Marie-Claire BACHET
Katy BOUCHARIN, Secrétaire
Jean-Jacques DANON
Guylaine DEBOMY
Monique DELABY
Laurent GUILLEMINOT
Nadia HERVIEU
Guy LATHÉLIZE, Trésorier-adjoint
Philippe MARTIN
Jacques MOREL, Président
Margot REDEKER
René RONJON
Claude SAPIN, Trésorier
Fabienne Djedje SIAGRE
Bernard SOHIER
Diane SOLOGNE, Secrétaire-adjointe
Patrice THEVENY
Jean-Patrick ZUBALOFF

Animation des instances



Le Conseil d'administration

CA



7 réunions

Le Conseil d'Administration assure le **fonctionnement quotidien** de l'Union entre deux assemblées générales. Il met en œuvre les **orientations** de l'assemblée générale, prend les décisions en matière de **politique familiale** et assure la **gestion de l'union et de ses services**.

Le Bureau

Bureau



4 réunions

Le bureau est composé de 5 membres.

Le bureau veille à l'exécution des décisions du Conseil d'Administration, et par délégation contrôle le fonctionnement interne et le suivi budgétaire.

Séminaire administrateurs

Les administrateurs de l'Udaf 77 se réunissent à chaque rentrée scolaire pour faire le point sur l'activité des services et définir les projets futurs. Ils se sont réunis le 23 septembre 2023.

Les commissions internes

Commission de contrôle

Cette instance est chargée de veiller aux règles de **fonctionnement** de l'Udaf : conformité des listes d'adhérents, examens des demandes d'agrément des associations et fédérations, préparation des élections à l'Assemblée Générale.

Commission des finances

Cette instance prépare l'**arrêté des comptes et des budgets** en vue de leur validation par le Conseil d'Administration et par l'AG : budgets prévisionnels, investissements, suivi budgétaire, comptes administratifs.

L'Udaf 77 met en place deux commissions statutaires – la commission de contrôle et la commission vie des services – ainsi qu'une commission des finances, afin d'assurer le bon fonctionnement de l'association, et d'aborder certains sujets dans le détail pour en faire ensuite part à l'ensemble des administratrices et administrateurs. Les commissions internes sont composées d'administratrices et d'administrateurs volontaires et de salariés.

Commission vie des services

Cette instance s'assure de l'application du **projet associatif** et de sa cohérence au cœur de l'Institution. Elle travaille aux **projets des services** et au **développement des activités**.



6 réunions internes

L'Udaf 77, experte des réalités des familles

Les commissions thématiques

Les membres de ces commissions (administrateurs, représentants familiaux, membres des associations adhérentes, experts) ont pour rôle de travailler sur des thématiques pour proposer des **orientations au Conseil d'Administration**. Il s'agit en effet de **faire remonter des besoins** à faire valoir politiquement, d'alimenter et de justifier des **prises de position** dans l'objectif de **défendre** les intérêts des familles.

Commission logement & cadre de vie

Cette commission peut aborder toutes les problématiques des familles liées à l'**accès** et au **maintien** dans un **logement**. Ces dernières années, l'Udaf a animé - via cette commission - un groupe de travail autour de l'habitat inclusif.

Commission Action sociale et santé

Cette commission réunit les représentants familiaux agissant dans les organismes sociaux, les commissions des usagers, etc. Elle propose un plan de formation à destination de ces derniers. Elle se saisit également des **questions d'actualités** notamment autour de l'accès aux soins.

Commission Parentalité-Enfance-Education

Les travaux de cette commission portent sur le **Schéma Départemental des Services aux Familles** et sur l'action Parentalité de l'Udaf visant à favoriser le répit parental par le développement des **Garderies Solidaires**.

Commission handicap et autonomie

La commission s'est réunie en 2023 dans le cadre de la concertation publique liée au renouvellement du **Schéma de l'autonomie 2024-2028**. Dans ce cadre, l'Udaf a proposé au Département plusieurs **axes de travail** à prendre en compte. Ils relevaient des thématiques suivantes :

- Inclusion sociale et citoyenneté
- Prévention de la perte d'autonomie et accès à la santé
- Les professionnels du domicile et les proches aidants
- Evolution de l'offre à destination des personnes âgées
- Evolution de l'offre à destination des personnes en situation de handicap.



Porter la voix des familles

La Représentation familiale

Depuis l'ordonnance du 3 mars 1945, les unions d'associations familiales sont habilitées à **représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles**, notamment désigner ou

proposer les délégués des familles aux divers **conseils, assemblées** ou autres **organismes** institués par l'Etat, la Région, le Département, les communes.

Les **représentants bénévoles** de l'Udaf 77 interviennent auprès des pouvoirs publics (Conseil Départemental, communes, intercommunalités) pour évaluer et co-construire les **politiques en faveur des familles**. Ils représentent toutes les familles et défendent leurs intérêts dans près de 100 organismes départementaux.



82

représentants familiaux

128

sièges dans 101 instances

Les représentations couvrent **tous les domaines de la vie quotidienne**

Prestations - Droits des familles

- 8 représentants à la **CAF 77**
- 2 représentants à la **CPAM 77**
- 2 représentants à la **MSA**
- 2 représentants au **Schéma Départemental des Services aux Familles - COPIL**
- 2 représentants au **Comité Départemental des services aux familles**
- 2 représentantes des familles au **Comité Départemental des services aux familles**
- 56 représentants dans **61 CCAS**

Parentalité - Enfance - Education

- 2 représentantes au **Conseil des Familles des pupilles de l'État**
- 2 représentantes à la **Commission d'Agrément des Familles Adoptives**
- 1 représentante à l'**Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance 77 - COPIL** et commissions

Cohésion sociale - Vulnérabilités

- 1 représentante au **Conseil Départemental d'Accès aux Droits**
- 2 représentantes au **Conseil d'Administration du CIDFF Sud-Est Francilien**
- 1 représentante au **Schéma Régional MJPM et DPF Ile-de-France - COPIL**

Santé - Handicap - Vieillesse

- 7 représentants dans les **Commissions des usagers**
- 1 représentante au Conseil territorial de Santé
- 2 représentants au **Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie**
- 1 représentant à la **Commission communale d'accessibilité à Vaux-le-Pénil**

Consommation - Budget - Economie ESS

- 1 représentante à la **Commission de surendettement des particuliers**
- 1 représentante au **Conseil Départemental de l'Inclusion Financière**
- 4 représentants au **Jury funéraire**
- 2 représentants aux **Commissions communales des Services Publics** (Mée/Seine et Torcy)
- 1 représentante au **Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sport**

Logement - Environnement - Transport

- 2 représentants aux **CCAPEX**
- 2 représentantes à l'**ADIL 77**
- 2 représentants à **SOLHA**
- 1 représentante à **Val Du Loing Habitat**
- 1 représentant à **Habitat 77**
- 1 représentant à **Confluence Habitat de Montereau**
- 1 représentante au **PDALHPD**
- 2 représentantes au **Schéma Directeur Logement (CAF)**
- 1 représentante à la **Commission de médiation 77 du DALO**
- 1 représentant à la **Commission Départementale des Taxis et Voitures de petite remise à Torcy**
- 1 représentant à la **Commission Départementale de Sécurité Routière**
- 1 représentante à la **Commission Locale des transports publics particuliers de personnes**



Donner avis aux pouvoirs publics

L'Udaf 77 est **signataire** de 2 schémas et participe à de nombreuses instances départementales liées à la **politique familiale** et à la **vie associative**.

Schéma Départemental des Services aux familles

L'Udaf 77 participe au COPIL du SDSF et à différents groupes de travail inhérents au schéma. En 2023, l'Udaf a activement participé à l'organisation de la **2ème édition de la Semaine des Services aux Familles** qui a eu lieu en avril. L'Udaf a ainsi créé la charte graphique, le visuel et la capsule vidéo promotionnelle.

Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées

L'Udaf 77 a participé aux groupes de travail, 2 réunions annuelles.

Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

L'Udaf 77 participe en moyenne à deux réunions annuelles du CDCA. Les travaux de la commission autonomie & handicap ont permis de remettre au Département des préconisations pour la rédaction du nouveau Schéma de l'Autonomie 2024-2028.

Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sport

L'Udaf 77 participe activement, depuis 2022, à ce groupe de travail regroupant de multiples têtes de réseau du Département. L'objectif est de mener un travail commun autour de la structuration de la vie associative en Seine-et-Marne. En 2023, les associations, les collectivités territoriales, la Caf et la Msa 77 se sont réunies pour rédiger ensemble la **charte des engagements réciproques** engageant l'ensemble des instances citées dans une démarche commune de co-construction de projet associatif.



Schéma Directeur Logement et Cadre de Vie

L'Udaf est **signataire** du **Schéma Départemental Directeur Logement et Cadre de vie 2021-2026**. Dans ce cadre, l'Udaf réaffirme son engagement aux services des familles dans le domaine du logement à travers ses représentants familiaux qui œuvrent dans le domaine du logement et de ses services d'accompagnement social des familles en difficulté.

Conseil Départemental de l'Accès aux Droits

L'Udaf 77 participe au Conseil d'Administration du CDAD, deux fois par an. A travers ses services et actions, l'Udaf participe à l'animation des **Points d'Accès aux Droits** du Département.

2.

Organisation interne

Les familles sont au cœur de toutes les actions de l'Udaf de Seine-et-Marne, à la fois la raison d'être de l'institution Udaf et l'objet même de la mission des salariés au service des personnes qu'ils accompagnent.

De par leurs **expertises** et **savoir-faire**, ce sont ainsi **56 salariés** qui ont contribué en 2023 à la réalisation des missions de l'association.

Les métiers

L'Udaf 77 réunit une grande diversité de corps de métiers :

- agent·e d'accueil
- assistant·e administrative
- assistant·e de service
- assistant·e social·e
- chargé·e de mission
- comptable
- conseiller·ère en économie sociale et familiale
- délégué·e mandataire
- directeur·trice
- juriste
- manager



Les collaborateurs

51,7 ETP



56 salariés



80 %



20 %



5 ans + 6 mois

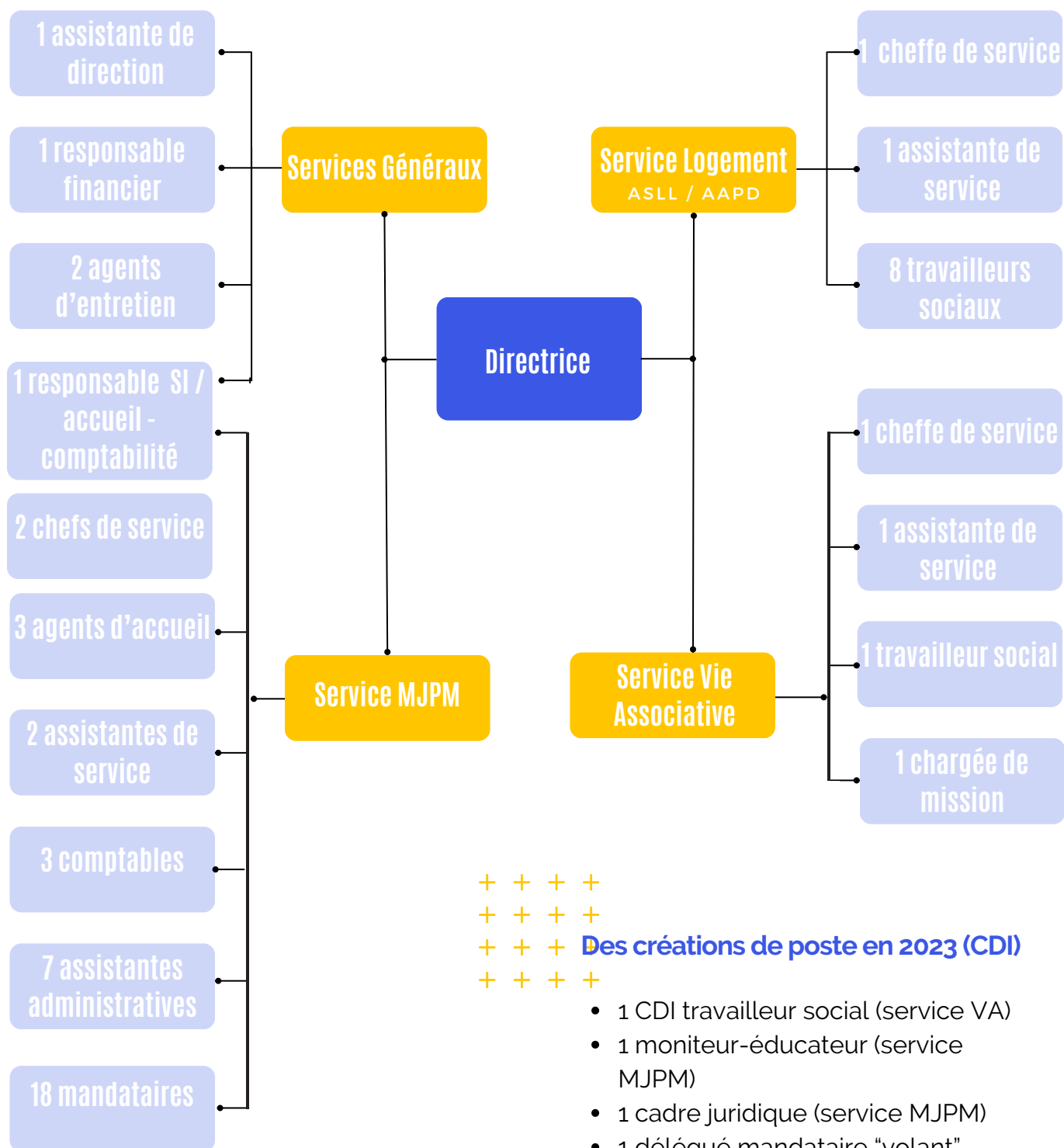
Durée d'ancienneté moyenne des salariés au 31/12/2023



38 ans

Moyenne d'âge des salariés au 31/12/2023

Organigramme



+ + + +
 + + + +
 + + + +
 + + + +

Des créations de poste en 2023 (CDI)

- 1 CDI travailleur social (service VA)
- 1 moniteur-éducateur (service MJPM)
- 1 cadre juridique (service MJPM)
- 1 délégué mandataire "volant" (service MJPM)

Services Généraux

Les services généraux englobent l'ensemble des services nécessaires au fonctionnement de l'association au quotidien et en support à tous les collaborateurs.



Missions principales

- Gestion des services
- Management
- Gestion des Ressources humaines (recrutement, gestion administrative, rémunération)
- Comptabilité
- Gestion des prestataires et des équipements



Equipe

- 2 agents d'entretien
- 1 assistante de direction
- 1 directrice
- 1 responsable financier
- 1 responsable support et SI



Lucie

“ J'occupe depuis 8 mois le poste à double fonction d'assistante de direction et d'assistante de ressources humaines. C'est un métier qui me permet de pouvoir être autonome et polyvalente, de par la variété de ses missions. Mon rôle est, d'une part, de faciliter le travail de la direction en gérant une partie du travail administratif (courrier, recrutement, rédaction de compte rendus de réunions, gestion d'agenda ...). Je contribue, d'autre part, au suivi RH de l'ensemble des salariés, en lien avec le cadre comptable et les accompagne sur toute demande à ce sujet. Je suis également le lien avec les organismes de formation et la médecine du travail et participe à l'intégration de nouveaux collaborateurs.”

La direction

Accompagnée de l'assistante de direction, elle est chargée d'assurer le management général des équipes et contrôler l'activité des services. Elle pilote également l'amélioration continue de la qualité des services. Elle met en œuvre la politique de gestion des risques liés aux activités des services. Elle est en lien permanent avec le Conseil d'Administration pour mener à bien le projet associatif.

La comptabilité générale

Ce pôle assure la comptabilité générale et budgétaire de l'association et de ses services. Il a également en charge l'entretien des locaux et du parc automobiles de l'association en lien avec les agents d'entretien.

Le pôle support et SI

Il a en charge le suivi du matériel informatique et des moyens techniques nécessaires à l'exécution du travail quotidien (téléphonie, copieur, archivage). Il a en charge l'administration de 3 logiciels (Evolution / Kélio / Budg&Co).

Service Logement

Ce service est composé de 2 pôles :

- **Aide aux Accédants à la Propriété en Difficulté**
- **Accompagnement Social Lié au Logement**

Les professionnels de ce service assurent également les missions liées au partenariat avec **Action Logement Services**.



Missions principales

Proposer un **accompagnement individualisé** aux personnes en difficulté pour :

- améliorer les conditions d'accès et de maintien dans le logement
- permettre la conservation du bien immobilier ou sa vente dans les meilleures conditions possibles.



Equipe

- 1 assistante de service
- 1 cheffe de service
- 8 travailleurs sociaux



Les métiers

Les travailleurs sociaux sont :

- Assistant.es social.es
- Conseiller.e.s en Education Familiale et Budgétaire.

Leurs formations leur permettent de mettre en œuvre un accompagnement social global au bénéfice des usagers.



Les savoirs-faire

L'activité spécifique des 2 pôles requiert de la part des travailleurs sociaux y exerçant, des connaissances juridiques telles que :

- le droit de la consommation
- le droit bancaire
- le droit relatif aux saisies immobilières et aux procédures civiles d'exécution
- la procédure de surendettement
- le droit relatif au divorce, à la communauté de biens, aux solidarités de dettes.



Hélène

“

En tant qu'assistante, j'apporte un soutien à ma cheffe de service pour le bon fonctionnement de nos activités (recueil/analyse de données statistiques, suivi d'activité, élaboration des rapports d'activités...), ainsi qu'aux équipes (secrétariat et gestion administrative). Je centralise aussi les appels, écoute la demande des usagers et évalue l'urgence des situations, afin d'assurer une bonne transmission des messages aux travailleurs sociaux.

Mes fonctions me mettent également en lien direct avec l'un de nos partenaires, puisque j'assure la facturation des mesures réalisées.

Pour conclure, je dirai que j'apprécie en particulier le contact avec les familles, la bonne entente entre collègues et la diversité de mes missions. ”

Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs



Missions principales

- Mettre en œuvre les **mesures juridiques** confiées par les tribunaux pour protéger les personnes accompagnées et/ou leur patrimoine
- Assister / représenter la personne protégée à l'exercice de ses **droits** et s'assurer que ses droits fondamentaux et sa volonté soient respectés
- Veiller à ce que la personne conserve et / ou regagne de l'**autonomie**
- Consolider certains **actes juridiques**.



Equipe

- 3 agents d'accueil
- 7 assistantes administratives
- 1 assistante de gestion
- 1 assistante de service
- 1 cadre juridique
- 3 chefs de service
- 3 comptables
- 18 délégués mandataires
- 1 moniteur éducateur



Organisation

Pôle accueil

3 agents assurent l'accueil physique et téléphonique des personnes accompagnées. Elles traitent également l'ensemble des courriers entrants et sortants : trier / scanner / indexer / affranchir.

Pôle comptabilité

Ce pôle est en charge du paiement des factures et des comptes de gestion : ces comptes permettent le fonctionnement de la mesure de protection.

Pôle à domicile

Les professionnels de ce pôle accompagnent les personnes protégées vivant en milieu ouvert.

Pôle établissement

Les professionnels de ce pôle accompagnent les personnes protégées vivant en établissement : EHPAD, Foyers, MAS, USLD, Hôpitaux, prisons.

Pôle volant

Un professionnel délégué mandataire volant assure le suivi des mesures en cas d'absences longues.

Estelle



“ J'ai deux casquettes, la première concerne ma mission d'assistante de service, en tant que fonction support auprès des équipes (enregistrement des mesures de protection, secrétariat administratif et suivi des indicateurs d'activité...).

La deuxième, cheffe de projet "évaluation qualité" en lien avec la Direction (évaluation et projet de service, conseil des usagers et enquête de satisfaction). Je contribue notamment à l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers.

C'est un métier intéressant, polyvalent, qui me permet de travailler en équipe, tout en restant autonome. J'affectionne tout particulièrement le secteur social qui permet de venir en aide aux usagers. ”

Service Vie Associative



Missions principales

Le service assure des missions essentielles au **fonctionnement de l'association** à travers le :

- le suivi de la gouvernance et l'organisation des instances statutaires
- l'animation du réseau des représentants familiaux
- la coordination du réseau associatif (relations avec les associations et développement)
- la mise en œuvre de la communication.

Il a également en charges le déploiement de **3 services en direction des familles** :

- L'accompagnement budgétaire
- Le répit parental
- Partager la lecture



Equipe

- 1 assistante de service
- 1 cheffe de service
- 1 chargée de mission
- 1 travailleuse sociale



Camille

“

À la fois assistante de service, (tâches administratives et institutionnelles propres à nos statuts et en lien direct avec nos associations membres), je suis également la secrétaire de notre Point Conseil Budget et de notre Dispositif d'Accompagnement Social Mobile (accueil téléphonique, prise de rdv, orientation...).

Mes fonctions ne s'arrêtent pas là, car je coordonne depuis mon arrivée à l'Udaf, l'action "Partager la lecture" (comprenant Lire et Faire Lire et Lire Ensemble) m'offrant de ce fait un contact privilégié avec nos bénévoles lecteurs.

C'est un poste aux multiples facettes qui me permet de participer à la dynamique de mon service et de contribuer à des actions solidaires et culturelles menées pour les familles. ”



Les savoirs-faire

La relation avec les bénévoles

Les professionnelles du service coordonnent et sont en relation quotidiennement avec :

- les 18 administrateurs
- les 82 représentants familiaux
- les 130 bénévoles du réseau Partager la lecture
- les dirigeants associatifs des associations membres



Partage - conseil - accompagnement

La relation de proximité avec les familles

Plus de 100 foyers sont accompagnés par la professionnelle assurant les missions du **Point Conseil Budget** et du **Dispositif d'Accompagnement Social Mobile**



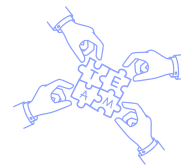
Aller vers - écoute - accompagnement

Avec l'ouverture du **nouveau service de Garderie Solidaire**, l'Udaf 77 répond aux besoins des familles monoparentales et des familles dont un ou plusieurs enfants sont porteurs de handicap en leur proposant un temps de répit le samedi après-midi.



Soutien à la parentalité

Vie des Services



Développer les compétences

Formation



1071h

- La paie & les cotisations sociales
- La bientraitance dans les mesures de protection
- Savoir lâcher prise et prendre du recul
- Ecrits professionnels en travail social
- Assistante de mandataire judiciaire
- Les professionnels face aux addictions
- PPAC tuteur
- L'épargne du majeur protégé
- Certificat national de compétences
- CSE : santé, sécurité et conditions de travail

3

personnes diplômées
du **Certificat National de
Compétence PJM**

Se mettre en conformité RGPD

Plusieurs actions ont été concrétisées en 2023 dans le cadre de la **démarche de mise en conformité** des normes RGPD :

- la gouvernance RGPD (pilotage / coordination / dossiers partagés)
- Registre des activités de traitement (complétude et ajout du nouveau service de Garderie Solidaire)
- Informations des usagers
- Site internet (mise à jour de la politique de protection des données)
- Relations avec les tiers (contrats de sous-traitance)
- Sensibilisation des collaborateurs.

Fédérer

Les **moments conviviaux** permettent de réunir les équipes des différents services et sont nécessaires pour former une "entité UdaF".

- 16/06/2023 : participation des salariées à la **Sénartaise** (course / marche contre le cancer)
- 05/07/2023 : après-midi à Koesio (escape game)
- 14/09/2023 : réunion de rentrée
- 28/11/2023 : réunion d'expression des salariés
- 19/12/2023 : Moment festif autour d'un blindtest



Former et accompagner

L'UdaF s'inscrit dans une démarche de développement des compétences et de l'emploi sur notre territoire en accueillant des stagiaires et des alternants.

4

Stagiaires

2

Apprentis

2

Volontaires en service civique

3.

L'Udaf 77, tête de réseau associatif

58 associations membres

L'Udaf 77 compte **54 associations familiales** locales ou départementales actives, et **4 associations membres associés**, représentant **5117** adhérents votants et **13 600** suffrages familiaux.

La force d'un réseau

Partout dans le département, ce maillage associatif permet aux familles de trouver des réponses à leurs besoins (parentalité, éducation, logement, santé, consommation ...) et de s'engager pour les partager avec d'autres familles.

2 nouvelles associations membres

Quand un sourire suffit

Cette association accompagne les familles concernées par le **handicap**, la **maladie** et le **grand âge** en Seine-et-Marne. Elle crée du lien entre **aidants**, **proches aidés** et **professionnels** du secteur par l'organisation d'actions de sensibilisation.

L'annuaire complet des associations est à retrouver sur notre site internet www.udaf77.fr



La Colombe des aidants

La colombe des Aidants vient en soutien des **aidants** (membre de la famille, ami, proche) qui prend soin d'une personne de tout âge, en perte d'autonomie due à la maladie ou au handicap.

Elle les **informe** et **oriente** également vers d'autres associations ou organismes spécialisés en facilitant les connexions avec les réseaux existants d'aidants locaux.

Notre mission d'animateur associatif



L'Udaf 77 accompagne et soutient son réseau d'associations en proposant une écoute, des conseils, des accompagnements individuels et collectifs et des aides logistiques.

Accompagner

Le service Vie Associative rencontre régulièrement les membres de son réseau : des bénévoles, des dirigeants associatifs. Des **permanences**, le 1er jeudi du mois, sont dédiées aux associations pour les écouter et les aider dans leurs démarches de manière individuelle.

38 rencontres individuelles

Former

A partir de septembre 2023, le service Vie Associative a organisé des rencontres thématiques. L'objectif est de favoriser la **montée en compétences** des acteurs associatifs en partageant, échangeant et formant. Ces rencontres mobilisent également des partenaires. L'Udaf 77 remercie la **Caf 77** pour son intervention lors de la session "Comment répondre de manière pertinente à un appel à projet?".

3 rencontres



32 participants



Aider

L'Udaf 77 apporte une **aide opérationnelle** aux associations qui souhaitent organiser un événement ou une action. En 2023, elle a poursuivi son travail avec l'AFL de Vaux-le-Pénil au niveau de la coordination de l'action Info-dettes. Elle s'est associée à l'organisation du 1er festival de la lecture, à Pontault-Combault, avec l'association co-LECTIF et la CSF de Dammarie-les-Lys.

L'Udaf 77 propose une **aide logistique** avec :

- la mise à disposition de sa salle de réunion
- la domiciliation postale des associations

Participer

Les membres du Conseil d'Administration, la Direction et les professionnelles du service Vie Associative participent aux Assemblées Générales et événements organisés par nos associations membres.

Rencontrer & Développer

Dans le cadre de son Plan Local de Développement Associatif, l'Udaf 77 initie des rencontres régulières avec les **associations d'intérêt familial** du Département.

17

rencontres

avec **13** associations non-membres

Le Défi Associatif, Inn'Ôvation Famille

Organisation de la 1ère Edition



Le **montage et la présentation de projet** constituent un enjeu majeur pour toute personne impliquée dans une association. Qu'elle soit bénévole, adhérente ou encore professionnelle, il est nécessaire de **savoir présenter son idée, mobiliser des publics et trouver des financements.**

► L'objectif du Défi Associatif est de répondre à cette problématique

- >> **2 jours de collaboration et d'échanges** pour monter un projet
- >> Chaque équipe est accompagnée par un **coach** pour la conseiller et l'accompagner dans ses démarches et sa conduite de projet
- >> Des sessions de **formation flash** (méthodologie de projet / budget / financement / communication)
- >> Des **prix** pour les 3 premiers lauréats (1000€, 2000€ ou 3000€)

Comité de Pilotage et partenaires opérationnels

L'Udaf 77 remercie ses partenaires pour leurs participations actives en tant que **formateurs / coachs / jurés** :

- Association Profession Sport et Loisirs
- Caf de Seine-et-Marne
- Combo 77
- Fédération des Familles Rurales d'Ile-de-France
- France Active Seine-et-Marne Essonne
- SDJES



Nos remerciements à :

- François CHABERT
- Sandrine BONNAIRE
- Sylvie BOSCUS
- Elodie COCULO
- Ike CHAPOTOT
- Théo GAILLARD
- Alexandra GUTMAN
- Clément PROBST
- Céline ROCHELLE
- Marie-Hélène GARCIA

Le Défi Associatif, Inn'Ôvation Famille

Les Associations inscrites et leurs projets favorisant l'inclusion des familles Seine-et-Marnaises

- **AFL Melun** / Accompagner les familles monoparentales
- **Au Grenier du Loing** / Jardin des Moissons
- **co-LECTIF** / "A vous de jouer !"
- **CSF Dammarie** / Place aux femmes
- **CSF de Melun** / Dé-Paysage
- **Grenouilles Anonymes** / Festival Petite Cavale
- **Judo club l'Almont** / Art-Scolaire
- **Jardins Familiaux de Nemours** / Favoriser l'inclusion des familles à travers les activités de l'association
- **PEP 77** / Médiation numérique
- **Sillage** / Les eco-citoyens de demain

Après avoir été formée à l'Art du pitch, chaque association a présenté son projet devant le jury composé par **François CHABERT**, Président de la Caf 77, **Marie-Hélène GARCIA**, coordinatrice Combo 77, **Françoise LAFORGE**, directrice de l'Udaf et **Jacques MOREL**, Président de l'Udaf.



1er prix : Au Grenier du Loing



2ème prix : Judo club de l'Almont

3ème prix : CSF Melun

Déroulé des 2 jours hackathon

Samedi 11-03

9h30 - 10h30

Accueil & Présentation

10h30 - 11h30

Formation collective à la Méthodologie de projet

11h30 - 12h30

Travail en équipe & coachs

Pause déjeuner

13h30 - 16h00

Travail en équipe & coachs

+ Formation flash budget prévisionnel

Formation flash co-financements

16h - 16h30

Temps collectif

Samedi 18-03

9h30 - 10h

Accueil & temps collectif

10h - 12h30

Travail en équipe & coachs

+ Formation art du pitch

Pause déjeuner

14h - 16h

Présentation au Jury

+ Animation collective

Pause

16h30

Remise des prix aux lauréats suivie d'un cocktail



4.

L'Udaf 77, au service des familles

Gérer des services aux familles et aux personnes vulnérables

L'Udaf de Seine-et-Marne accueille, informe et accompagne les familles et/ou les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien.

Ses domaines d'intervention sont variés :

-  Accompagnement des vulnérabilités
-  Accompagnement budgétaire
-  Accompagnement social
-  Education & Parentalité

Ce sont ainsi **9 services** qui sont déployés par l'Udaf 77.



Accompagnement Social Lié au Logement

Service Logement

Le Service ASLL travaille en partenariat direct avec le **Conseil Départemental** et plus particulièrement avec les **Maisons Départementales des Solidarités de Coulommiers et Sénart**. Ce sont les travailleurs sociaux de ces MDS qui, après avoir réalisé un diagnostic, les orientent vers le service ASLL de l'Udaf 77. Cet accompagnement fait partie intégrante du Fonds de Solidarité Logement (FSL).

Les Missions de l'ASLL

- Proposer un **accompagnement individualisé** auprès des personnes en difficulté
- Améliorer les **conditions d'accès** et de **maintien** dans un logement
- développer les **capacités d'autonomie** et d'**intégration** des personnes accompagnées.

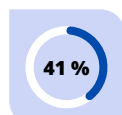
141
foyers accompagnés

Les étapes de notre accompagnement

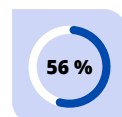
Réalisation d'un bilan diagnostic par la MDS et présentation en commission ASLL

- 1 **Réception du mandatement après accord favorable de la commission ASLL**
- 2 **1ère rencontre avec le bénéficiaire et définition des besoins et problématiques**
- 3 **Définition concertée des objectifs à atteindre**
Signature du contrat avec les bénéficiaires
- 4 **Mise en œuvre des actions visant à atteindre les objectifs**
- 5 **Transmission de la fiche suivi bilan à la MDS au terme du contrat (6 mois)**
- **Présentation en commission pour définir la suite : arrêt de l'accompagnement ou renouvellement du contrat**

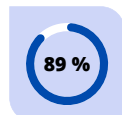
Profil des foyers aidés



des personnes sont **isolées** (divorcées, séparées, célibataires, veuves)



des foyers ont au moins **un enfant à charge** > **36%** des personnes sont en **situation de monoparentalité**



des personnes sont locataires dans le **parc social** > **11 %** sont **dans le parc privé** > **1 %** sont **sans domicile**

1556 € > **revenu moyen** des ménages



Accompagnement Social lié au logement



Les difficultés des foyers accompagnés



des familles ont un **taux d'effort** supérieur au taux recommandé

Le Taux d'effort

C'est le rapport entre la somme des dépenses liées à l'habitation principale et les revenus des ménages

3307 € > **montant** moyen des **dettes locatives** (sur les 2 territoires confondus)



des familles avaient une **procédure d'expulsion** engagée au début de l'accompagnement



- Difficultés ou absence de gestion budgétaire
- Difficultés administratives
- Situation d'endettement ou de surendettement

Les principaux objectifs fixés des accompagnements :

- la mise en œuvre d'un Accompagnement Educatif et Budgétaire
- la reprise du paiement du loyer courant
- solder les dettes



- aide à l'ouverture de droits
- aide administrative
- accompagnement à la procédure de surendettement

643



rencontres

- 485 visites à domicile
- 116 rdv hors domicile

Le Service participe à la **Commission de Prévention des Impayés de Loyer (CPIL)** sur le territoire de Coulommiers

Les démarches liées à l'accompagnement

48 demandes d'aides financières en prêts et secours Caf (FSL, Caf, ALS, Caisse de retraite, ...)

3 démarches liées au surendettement (constitution du dossier, préparation d'audience, suivi de la procédure)

11 enquêtes expulsion et assignation

12 démarches liées au logement (demande logement social, DALO /DAHO, mutation locative)

9 ouvertures ou rétablissements de droits



Aide aux Accédants à la Propriété en difficulté

Service Logement

Le Service AAPD travaille en partenariat direct avec la **Caf 77** et les **Maisons Départementales des Solidarités**. Ce sont les travailleurs sociaux de ces institutions qui, après avoir réalisé une évaluation sociale des familles, les orientent vers le service de l'Udaf 77.

Les Missions de l'AAPD

- Proposer un accompagnement individualisé auprès des familles en accession à la propriété
- Permettre aux familles accompagnées de conserver leur bien immobilier ou de le vendre dans les meilleures conditions lorsque la vente est nécessaire au rétablissement de la situation.

441

foyers accompagnés

dont

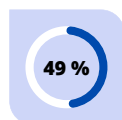
- **117 nouvelles familles**
- **324 familles** dont l'accompagnement avait débuté avant 2023

Les étapes de notre accompagnement

Après réception de la fiche de liaison

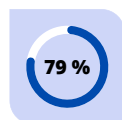
- 1 Prise de contact avec le prescripteur et la famille et réalisation du 1er entretien**
- 2 Définition des besoins et des attentes de la famille**
- 3 Définition concertée des objectifs à atteindre**
Si refus, l'organisme prescripteur est informé
- 4 Définition des actions à engager**
- 5 Evaluation sur l'atteinte des objectifs**
- ▶ Aboutissement du projet**

Profil des usagers

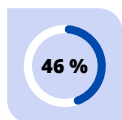


des foyers se trouvent dans une **situation familiale** favorisant les difficultés budgétaires (divorcés, séparés, célibataires, veufs)

> **+ 24 points** par rapport à 2022



des foyers ont au moins **un enfant à charge**



des personnes sont **salariées en CDI**
> **26%** sont **demandeurs d'emploi**

Depuis 3 ans, une prédominance des foyers accompagnés sont salariés (CDI).

Aide aux Accédants à la Propriété en Difficulté



Les difficultés des accédants à la propriété



des familles accompagnées ne disposent d'**aucun reste à vivre**



des familles accompagnées ont un reste à vivre **inférieur à 150€**

Les spécificités de l'accompagnement lié au logement

L'accompagnement est **multiple** et de plus en plus **global**. Les actions engagées répondent à la diversité des situations et visent au rétablissement de l'**équilibre budgétaire** :

- accès aux droits
- soutien dans la rédaction des courriers et aux démarches vers des organismes (prêteur, huissier, Banque de France, ...)
- soutien dans diverses procédures judiciaires ou administratives.

+ une expertise spécifique dans différents domaines de la part des travailleurs sociaux :

- droit de la consommation
- droit bancaire
- droit relatif aux saisies immobilières
- procédure de surendettement
- droit relatif au divorce, à la communauté de bien, à la solidarité des dettes.



722



rencontres

Les démarches liées à l'accompagnement

104 demandes d'aides financières en prêts et secours Caf (FSL, Caf, ALS, Caisse de retraite, ...)

105 démarches liées au surendettement (constitution du dossier, préparation d'audience, suivi de la procédure)

18 démarches auprès de compagnies d'assurance

56 démarches liées à la Caf (prestations)

39 démarches vers les organismes de sécurité sociale (CRAMIF, MSA, CPAM)

14 démarches liées à la MDPH (prestations)

57 démarches visant un relogement / hébergement

Le Service accompagne également au niveau des démarches en justice (demande de délai de grâce, aide juridictionnelle, concertation d'avocat, ...)

12 familles en **situation de précarité énergétique** orientées vers la Caf

- visite à domicile
- rdv à l'Udaf
- rdv chez des tiers
- appels téléphoniques (+ de 30min)

Action Logement Services

Service Logement

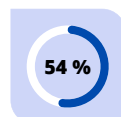
Le groupe Action Logement met en œuvre depuis 60 ans, la participation des employeurs à l'effort de construction, participant ainsi au financement du logement ainsi qu'aux parcours résidentiels des salariés des entreprises. Leur service d'accompagnement social dénommé CIL-PASS ASSISTANCE a pour objectif de favoriser l'accès ou le maintien dans le logement des salariés grâce à un réseau de conseillers sociaux présents dans chaque délégation régionale.

Les Missions du service

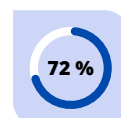
- Proposer un **accompagnement personnalisé** auprès des salariés locataires ou en accession, en difficultés financières
- Mettre en œuvre un accompagnement global
- Sécuriser et pérenniser le toit familial.

71
foyers accompagnés

Profil des foyers aidés



des personnes sont âgées entre 35 et 49 ans



des foyers ont une situation professionnelle stable (CDI)

Les étapes de notre accompagnement

Réception de la demande d'intervention par Action Logement Services (ALS)

- 1ère rencontre avec le bénéficiaire et définition des besoins et problématiques
- Définition concertée des axes de travail
Signature du contrat avec les bénéficiaires
- Mise en œuvre des axes de travail
- Transmission d'un bilan intermédiaire à ALS
- Transmission d'un bilan final au terme du contrat
- Concertation pour définir la suite : arrêt ou renouvellement de l'accompagnement

Les principaux objectifs fixés des accompagnements :

- la mise en œuvre d'un Accompagnement Educatif et Budgétaire
- l'aide aux démarches administratives
- accompagnement au dossier de surendettement

211 rencontres avec les familles

204 correspondances auprès des familles

234 entretiens téléphoniques

Dispositif d'Accompagnement Social Mobile

Service Vie Associative

La démarche du Dispositif d'Accompagnement Social Mobile est d'aller vers la population en proposant un service en territoire rural. Notre objectif est donc de proposer une écoute et un accompagnement social à proximité du domicile des usagers.

Les Missions du DASM

- Aller vers et rencontrer les familles dans des lieux de proximité
- Réaliser un diagnostic social et budgétaire
- Accompagner à l'ouverture de droits
- Mettre en place un accompagnement social individualisé avec les usagers
- orienter vers des partenaires ressources.

Accompagnement social et accès aux droits *Bilan PCB & DASM*

32 ouvertures ou renouvellements de droits Caf (APL, Prime d'activité, AAH, RSA, Prestations familiales)

12 ouvertures de complémentaire santé solidaire

25 demandes d'aides financières (Département, FSL, CPAM, Caf, ...)

15 demandes de logement social et 9 renouvellements

27 interventions auprès de créanciers

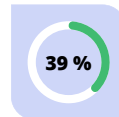
61

foyers accompagnés

L'accompagnement concerne **128 personnes** composant ces foyers.

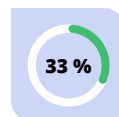
- **129 entretiens** réalisés avec les familles
- **3,3 mois** est la durée moyenne des accompagnements

Profil des usagers



des personnes accompagnées ont des **enfants**

1230 € > **revenu** médian des ménages



vivent sous le seuil de pauvreté (1102€ en 2019)

Dans le cadre du PCB et du DASM, l'Udaf 77 anime des **ateliers collectifs** autour du **budget**, du **logement** et de l'**accès aux droits**.

Maillage partenarial

36 permanences réalisées

22 orientations vers des partenaires ressources (CIDFF, Point Autonomie Territorial, Combo, France Services, aide juridictionnelle).

Point Conseil Budget

Service Vie Associative

L'Udaf 77 a été labélisée Point Conseil Budget en 2020 par la DDETS pour une durée de 3 ans. En 2023, son label a été renouvelé pour la même durée. L'Udaf 77 agit dans ce cadre sur 2 Communautés de Communes, celle du Provinois et de la Bassée-Montois.

Les Missions du PCB

- Accueillir et informer de manière inconditionnelle
- Repérer les situations de fragilité budgétaire
- Réaliser un diagnostic social et budgétaire
- Mettre en place un accompagnement social individualisé
- Accompagner à l'ouverture de droits
- Intervenir auprès des créanciers
- Accompagner à la procédure de surendettement

Notre PCB est déployé dans une démarche d'**aller-vers**. Nos **lieux de permanences** sont hors-les-murs et au plus proches des habitants.

49 permanences réalisées

Il existe ainsi **4 lieux de permanences ouverts 1 fois par mois** :

- 2 demi journées à la France Services de Bray sur Seine
- 2 demi journées au Point d'Accès aux droits de Provins
- 1 demi journée dans le quartier Warnery de Provins (local FSM)
- 1 demi journée dans le quartier Champbenoist de Provins (local FSM)

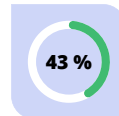
35

foyers accompagnés

L'accompagnement concerne **83 personnes** composant ces foyers.

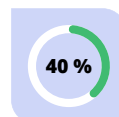
- **129 entretiens** réalisés avec les familles
- **3,3 mois** est la durée moyenne des accompagnements

Profil des usagers



des personnes accompagnées ont des **enfants**

1200 € > **revenu** médian des ménages



vivent sous le **seuil de pauvreté** (1102€ en 2019)

Anticiper et prévenir

Dans le cadre du PCB et du DASM, l'Udaf 77 anime des **ateliers collectifs** autour du **budget**, du **logement** et de l'**accès aux droits**.

15

ateliers collectifs

85 participants

En partenariat avec la Mission Locale de Provins, la MDS de Provins, Combo 77, l'EVS Sillage.

Partager la lecture

Service Vie Associative

L'Udaf de Seine-et-Marne s'engage depuis 6 ans à faire vivre de précieux instants autour de la littérature par le biais de deux actions menées par des bénévoles. Depuis 2018, l'Udaf 77 coordonne au côté de la Ligue de l'Enseignement, l'action nationale **Lire et Faire Lire** dédiée à la lecture auprès d'enfants. Elle mène également une 2ème action autour de la lecture partagée **Lire ensemble** destinée, quant à elle, à un public d'adulte vulnérable, isolé ou encore éloigné de la lecture.

Lire et Faire Lire (LFL)

Cette année encore, plus d'une centaine de bénévoles se sont rendus dans les écoles, les centres sociaux, les hôpitaux, les crèches ou encore en bibliothèque pour lire des histoires aux enfants.

LFL vise à rapprocher les enfants du livre grâce à des bénévoles âgés de plus de 50 ans, passionnés de littérature.

11 temps de formations et d'échanges ont rythmé l'année 2023, avec notamment la création de la formation "Lire aux enfants porteurs de handicap mental et/ou intellectuel" qui a rencontré un grand succès.

126 Bénévoles	83 Structures engagées
1332 Enfants bénéficiaires	11 rencontres et formations

Les temps forts !

- Pour la 3e fois consécutive, LFL a pris part au fameux **"RDV de l'enfant et des familles"**, de la commune de Torcy.
- Au printemps, les bénévoles ont participé à l'évènement culturel **"Festi-Lire"** à Pontault-Combault, dédié à la lecture ; festival co-porté entre autres par l'Udaf 77, l'association co-LECTIF et la CSF de Dammarie-les-Lys.

Témoignage de Chrystine,
bénévole LFL depuis 3 ans

"Une maman me racontait qu'à l'école, Coralie joue à "Chrystine". Elle s'assoit sur une chaise et les autres enfants se mettent par terre, devant elle. C'est une belle preuve que cette action est bénéfique."

Lire ensemble

Action solidaire et culturelle portée par le réseau des Udaf, **Lire ensemble** propose des temps de lecture à des personnes en **situation de vulnérabilité** (séniors en perte d'autonomie, personnes porteuses de handicap, personnes isolées ou en situation de grande précarité, etc.)

Deux structures se sont engagées à nos côtés en 2023, l'association Valentin Haüy et la halte répit de la Croix-Rouge accueillant les malades d'Alzheimer.

2 Bénévoles	2 Structures engagées
52 bénéficiaires	20 heures de bénévolat

Garderie Solidaire

Service Vie Associative

Depuis 2022, l'Udaf de Seine-et-Marne est engagée dans le déploiement d'un dispositif innovant visant à favoriser le répit parental. Il s'agit de la **Garderie Solidaire**. La garderie solidaire est un **dispositif d'accueil** dédié aux **enfants âgés de 3 à 12 ans** à des **horaires** dit **atypiques**, à savoir qu'il ne se substitue pas à un dispositif d'accueil déjà existant. La garderie solidaire est donc proposée le week-end : le samedi, durant une demi-journée, à intervalle régulier, une à deux fois par mois. Cette forme de garderie solidaire a pour objectif de **soutenir** et **accompagner** des **familles dites fragilisées et/ou isolées** de par leur composition, leurs spécificités ou encore leur territoire d'habitation.

*Un moment de **partage** pour les enfants,
une **parenthèse** pour les parents.*

Les Missions du service

- Proposer une solution de répit parental aux familles qui en manifestent le besoin
- Favoriser la socialisation et l'inclusion des enfants dit fragilisés
- Lever des freins à l'inclusion des familles cibles et favoriser le lien social
- Formuler une offre régulière et solidaire de plusieurs heures de répit.

Déploiement de l'action

1er semestre :

- réalisation d'une étude des besoins > diffusion de 2 questionnaires à destination des familles cibles.
- Partenariat scellé avec la **Fédération des Familles Rurales** pour la mise à disposition des locaux de l'**ALSH de la Ferté-Gaucher** et la mutualisation des professionnels de l'animation
- **Portes Ouvertes** organisées en octobre 2023.

Public cible

L'Udaf destine son dispositif de Garderie Solidaire à 2 types de familles :

- >> les **familles monoparentales**
- >> les **familles dont un ou plusieurs enfants sont porteurs de handicap.**

Pourquoi ?

>> L'importance du **taux de pauvreté** des **enfants issus de familles monoparentales** à savoir 20% est de **6 points supérieurs** à celui de l'ensemble de la population. Les fortes contraintes socio-économiques pesant sur les enfants engendrent de fait des **difficultés d'accès** à certains **services et accompagnements**.

>> Les **enfants en situation de handicap** ont **10 fois moins de chance** d'être accueillis en **milieu ordinaire** de par leurs **difficultés** liées à la mobilité, aux matériels d'accueil adaptés, au manque de professionnels encadrants et sont donc fortement impactés par une forme d'isolement et d'exclusion sociale.

Ouverture de la 1ère Garderie Solidaire

Le **1er accueil de la Garderie Solidaire** a eu lieu le **18 novembre 2023**.

5 enfants ont été accueillis à cette occasion. Certaines familles avaient été rencontrées lors des Portes Ouvertes.

Dès le 2ème accueil, le nombre d'enfants inscrits a doublé puisque nous avons accueilli **10 enfants**.

Nous avons rencontré de nombreuses structures de proximité, les IME, les EPMS, les associations, les SESSAD, les CCAS, le Point Autonomie Territorial de Coulommiers, etc.

Ces partenariats favorisent **l'orientation** des familles vers le dispositif et nous remercions l'ensemble de nos partenaires pour leur confiance.

10
enfants inscrits

12 accueils réalisés en 2023

13
parents ayant bénéficié de répit

4 animateurs engagés dans l'action

2 éducatrices spécialisées engagées dans l'action

La parole aux parents !

« Ce lieu permet autant aux parents de souffler qu'aux enfants de faire des rencontres, c'est travailler autour des habilités sociales tout en s'amusant. »

« Le dispositif répond pleinement à notre besoin. Il offre aux parents un précieux moment de répit, tandis que les enfants passent également d'excellents moments en garderie. »

Inauguration

Samedi 16 décembre 2023

A l'occasion du **2ème accueil de la Garderie Solidaire**, le dispositif a été inauguré en présence de nos partenaires financiers et opérationnels :

- Alain BLETON, directeur de la Ddets
- Anne GBIORCZYK, Vice-Présidente au Département
- Michel JOZON, maire de la Ferté-Gaucher
- Béatrice RIOLET, maire adjointe de la Ferté-Gaucher
- Renée CHABRILLANGE, élue de la CC des Deux-Morin
- Marie-Claude HUMBERT, Vice-Présidente de la Caf 77
- Laurence LASSAUGE, sous-directrice de la Caf 77
- Sophie KRAJEWSKI, directrice de la PMI.



Protection juridique des majeurs

Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

Les mesures de protection sont confiées à l'Udaf 77 par l'ensemble des tribunaux de Seine-et-Marne.

Dans ce cadre, l'Udaf 77 exerce **différentes mesures de protection** :

- La sauvegarde de justice
- La curatelle
- La curatelle renforcée
- La mesure d'accompagnement judiciaire
- Les subrogés
- La co-tutelle et la curatelle adjointe
- Le mandat ad-hoc.

1192

mesures gérées

(volume de l'année)

1052

mesures au 31/12/2023

L'activité sur l'année

Durant l'année, le service a géré un stock de 1192 mesures dont **192 nouvelles mesures**.

► une augmentation par rapport à 2022 de

5,2 %

de l'activité.

La charge de travail moyenne

Pôle Domicile

50 à 65

mesures / délégué

Pôle Etablissement

75 à 85

mesures / délégué



600

curatelles renforcées

496

tutelles

31

sauvegardes de justice / mandats spéciaux

8

mesures d'accompagnements judiciaires (MAJ)

15

subrogés

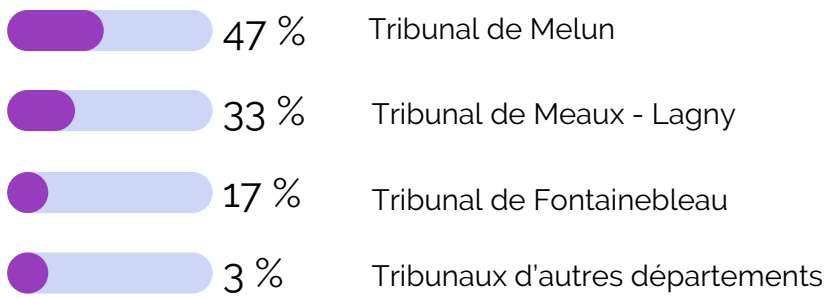
10

ad hoc

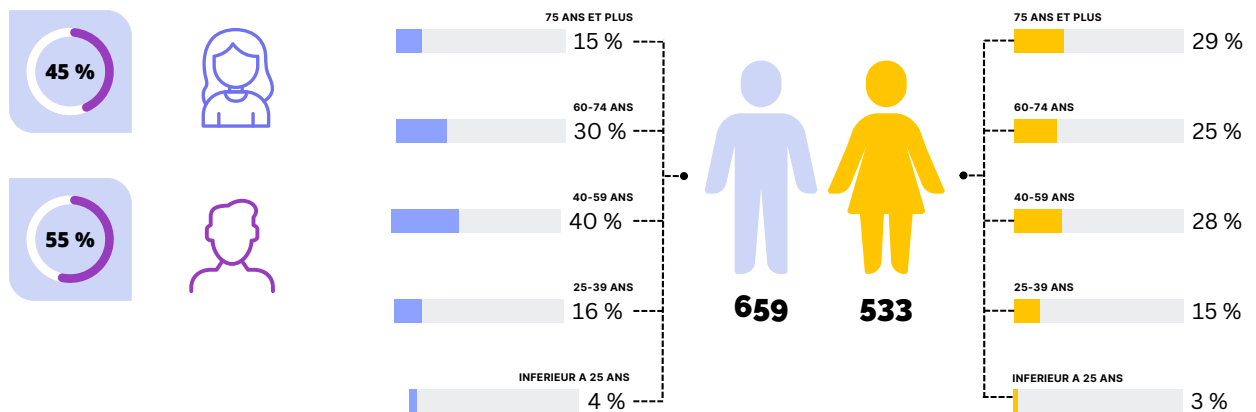
2

co-tutelles

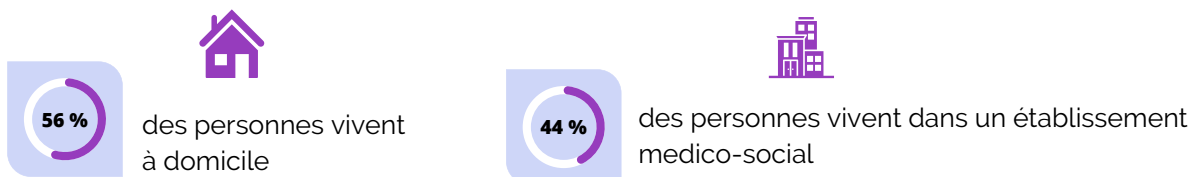
Répartition des 1192 mesures confiées par les tribunaux



Profil des personnes protégées



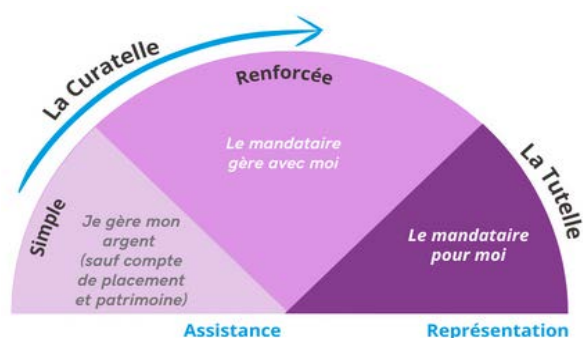
Lieu de vie des personnes protégées



L'accompagnement des personnes protégées

Les actions du service favorisent l'inclusion sociale, la mise en œuvre ou le maintien des **droits juridiques et sociaux**, le **respect des choix et libertés** individuelles.

L'accompagnement a pour objectif de favoriser **l'autonomie** de la personne en fonction de ses capacités à la fois dans une dynamique personnelle et sociétale.



Pôle Comptabilité

Au 31 décembre 2023, le **montant** des **avoirs** gérés pour le compte des majeurs protégés était de :

Comptes de placement
38 063 827 €

Comptes de fonctionnement
13 656 759 €

>>> au total
51 720 586 €

L'**unité comptable** du service a émis :

395 lettres chèque pour 46 263€

71 546 virements pour 14 019 427€

Réception de
34 189 virements pour 16 953 460€

Les domaines d'actions

>>> Démarches administratives

- Suivi de la situation de la personne protégée
- Ouverture et maintien des droits

>>> Gestion financière

- Etablir le budget
- Veiller au règlement des charges
- Répondre aux urgences quotidiennes
- Reverser l'excédent du budget à la personne protégée

>>> Patrimoine

- Sécuriser et gérer le patrimoine financier et bancaire
- Entretenir le patrimoine immobilier

>>> Justice

- Lien avec le juge dans le cadre de la mesure confiée
- Assister et conseiller la personne dans le cadre d'une procédure judiciaire

>>> Santé

- Suivi des droits
- Travail avec les professionnels de santé dans le respect de la volonté de la personne

>>> Accès et maintien dans le logement

- Accompagner la personne dans ses choix
- Suivi administratif (location, achat, vente)
- Coordonner les interventions pour la personne protégée

Pôle Accueil

225 appels téléphoniques reçus en moyenne chaque jour

2102 visites et accueils d'usagers sur site

110 980 courriers numérisés et indexés

62 289 courriers émis

Mise en œuvre du projet de service 2022-2026

La réflexion puis la rédaction du projet de service ont été initiées en 2022. Ce travail collectif a permis de définir 9 axes prioritaires de travail :

- **bientraitance et éthique**
- **droits de la personne accompagnée**
- **expression et participation de la personne accompagnée**
- **co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement**
- **accompagnement à l'autonomie**
- **accompagnement à la santé**
- **continuité et fluidité des parcours**
- **politique des ressources humaines**
- **démarche qualité et gestion des risques.**

L'amélioration continue

La démarche d'amélioration continue de l'établissement est pilotée par le **COPIL qualité** qui s'est réuni 2 fois cette année. Cette instance est composée d'une comptable, d'une assistante, de 2 délégués, d'un chef de service, de la cheffe de projet et de la direction.

Le COPIL s'appuie sur le plan d'amélioration, document vivant nourri de tous les sujets remontés par le terrain comme l'enquête de satisfaction, le Conseil des Usagers, le DUERP, les événements indésirables et plus spécifiquement cette année autour de l'évaluation du service MJPM.



La participation des usagers

Le **Conseil des usagers** a réuni 7 usagers, 72 ont été invités. Les échanges ont porté sur :

- la présentation du projet de service
- la présentation de l'enquête de satisfaction
- le retour de l'évaluation du service
- des questions et des remarques des usagers.

L'enquête de satisfaction a débuté à la fin de l'année : 738 questionnaires envoyés aux majeurs protégés.

> 193 retours, **26%** de taux de réponses



des usagers satisfaits de la qualité du service

L'évaluation du service

Toutes les évaluations sont désormais réalisées, sur la base d'un **référentiel national** élaboré par la **Haute Autorité de Santé**, par un organisme accrédité par celle-ci. Cette évaluation du service MJPM de l'Udaf a été réalisée en 2023.

- > 138 critères à évaluer
- > des entretiens avec les majeurs protégés
- > des entretiens avec les délégués mandataires et les professionnels du service.

Note globale



3,91 / 4

Bonne appréciation générale

Ont été soulignés :

- une grande mobilisation des équipes
- un travail de qualité
- un travail conforme au référentiel

Nos partenaires

Le Conseil d'Administration et la Direction de l'Udaf de Seine-et-Marne remercient particulièrement ses partenaires financiers pour la confiance témoignée et le soutien apporté à notre Union.

La DDETS de Seine-et-Marne pour :

- le service MJPM
- le Point Conseil Budget
- la Garderie Solidaire



La DRAJES (SDJES) :

- le service Vie Associative



Le Département de Seine-et-Marne pour :

- le service logement (ASLL, AAPD)
- le service Vie Associative



Le Conseil Départemental d'Accès aux Droits pour :

- le service Vie Associative



La CAF de Seine-et-Marne pour :

- l'AAPD
- le DASM
- la Garderie Solidaire



La CPAM de Seine-et-Marne pour :

- le DASM



Action Logement Services pour :

- le service logement (AAPD et ASLL)



Les objectifs 2024

Service Logement

- Augmenter les financements du service AAPD et mettre en place des conventions pluri-annuelles pour faire face à une activité qui s'annonce dense
- Équilibrer le financement du service ASLL
- Répondre à l'appel d'offre du Département relatif au service ASLL
- Consolider l'augmentation de l'activité avec Action Logement Services et diversifier nos missions dans le cadre de notre convention.

Service MJPM

- Développer la participation des majeurs : réalisation d'ateliers / journée portes ouvertes / application mobile (Ma mesure et Moi)
- Poursuivre les commissions techniques pour les situations complexes (en interne et avec les partenaires si possible)
- Améliorer nos relations partenariales (établissements, services à domicile, services de soins...) en permettant une meilleure connaissance du métier de délégué mandataire ainsi que des missions et limites associées.
- Augmenter le nombre de visites à domicile et améliorer le contenu.

Service Vie Associative

- Poursuivre la démarche d'accompagnement et de soutien à notre réseau associatif
- Animer notre réseau de bénévoles avec un focus autour de la représentation familiale
- Pérenniser la 1ère Garderie Solidaire et travailler au projet de duplication de ce modèle
- Accroître nos partenariats de proximité pour répondre à nos objectifs d'accès aux droits des dispositifs Point Conseil Budget et de l'Accompagnement Social Mobile.



Udaf de Seine-et-Marne

56 rue Dajot
77000 Melun
01 64 10 22 22